

ANNEXE AUX IC

  Ver 08/02/2022	<p>TROPHEE BRETECHET N° 1 à 4 27/02, 19/06, 11/09 et 27/11/2022 Port Breton SNO</p> <p>TROPHEE ANCR'ERDRE N° 1 à 4 13/03, 10/04, 25/09 et 06/11/2022 La Grimaudière ANCRE</p>	
--	---	---

2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

- 2.2** Procédure de modification aux IC sur l'eau : non utilisé
2.3 Règle modifiée- la règle 61.1(a) (2) : voir avis de course 1.1.1

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

- 3.1** Tableau officiel d'information situé pour le Trophée du jour:
Ancre : club house ; adresse internet : <http://www.ancrecn.fr/regater/doc-regates/>
Sno : club House ; adresse internet : <https://www.snonantes.fr/calendrier-regates-et-temps-forts>
- 3.2** PC course situé :
 - Ancre : club house, numéro de téléphone : 02 40 29 76 05 adresse mel : ancre44240@gmail.com
 - Sno : Club House , numéro de téléphone : 02 40 50 81 51 adresse mel : info@snonantes.fr
- 3.3** Canal VHF du comité de course sur l'eau 6 (en cas de compétitions multiples sur le plan d'eau, le canal modifié sera indiqué par le bateau CC).

5. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 5.1** Mât de pavillons situé - 1. **Ancre** : situé devant le club House.
 - 2. **Sno** : situé sur la berge devant le club House.
- 5.2** Signal d'avertissement fait 10 mn après l'affalé de l'Aperçu.
5.3 Signal d'avertissement fait : sans objet

6. PROGRAMME DES COURSES

6.1/ 6.2

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Classe(s)
27/02, 13/03, 10/04, 19/06, 11 et 25/09, 06 et 27/11	10 h 15	Toutes
id	* + (1)	toutes

* En fonction de l'heure de fin course du matin, après pause repas, gérer par aperçu à terre
 (1) Tant que les mesures Covid 19 s'appliqueront, les courses seront à suivre avec pause repas à bord du bateau.

7. PAVILLONS DE CLASSE

Pavillons de classe :
 - Pavillon A pour les classes Osiris A, B, C et R1 ou QS jusqu'à Gr 12 brut
 - Pavillon Bleu et rouge pour les classes Osiris R1, L ou QS supérieur à Gr 12 brut.

9. LES PARCOURS

- 9.1** Parcours spécifiques Erdre janvier 2020 numérotés de 1 à 13, basés sur 2 tours.
- 9.2** Signaux définissant le parcours à effectuer : l'identifiant du parcours sera affiché :
 Ancre : sur le tableau installé à l'avant du bateau comité de course (chiffre jaune).
 Sno : sur le tableau fixé sur le mât avant du bateau comité de course.



PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRE
FÉDÉRAL

10. MARQUES

10.1 Marques :

<i>Marques de départ</i> <i>P = Numéro de parcours</i>	<i>Marques de</i> <i>parcours et de</i> <i>dégagement</i>	<i>Marques d'arrivée</i>
Bouées cylindriques jaunes : P : 2, 5, 7, 8, 11, rouges ou sucettes blanches : P : 1, 3, 4, 6, 9, 10, 12 et 13	Bouées cylindriques jaunes	Bouées cylindriques Jaunes : P : 3, 4, 5, 10, 11, 12 et 13 rouges ou sucettes blanches : P : 1, 2, 6, 8, 9, cylindrique rouge + pavillon bleu : 7, 8 Sno

11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont : Les bords de l'Erdre, Les péniches et bateaux Nantais, les bateaux au mouillage et les pontons.

12. LE DEPART

12.1 la ligne de départ sera conforme au § 12.1 des IC Types, sauf pour les parcours 5 et 12 où l'alignement est inversé.

12.3 Canal VHF 6 pour communiquer le numéro de voile des bateaux du côté parcours de la ligne de départ à leur signal de départ (ou autre en application du point 3).

12.4 Délai pour prendre le départ après son signal de départ : sans objet

12.5 En fonction du nombre de bateaux par classe, le Comité de course décide du nombre de départs (pavillonnerie § 7) . (à titre indicatif, le nombre de départ est inscrit sur le tableau prévu au § 9.2 = Ancre chiffre orange, Sno sur tableau).

14. L'ARRIVEE

14.1 Ligne d'arrivée sera conforme aux IC Type (§ 14.1)

15. SYSTEME DE PENALITE

15.1 RCV 44.1 modifiée pour les classes.

16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

16.1

Classe	Temps cible	Temps limite pour finir pour le premier
[Toutes]	[40 minutes organisation Ancre]	[90 minutes]
	[50 minutes organisation Sno]	90 minutes

16.2 Temps pour finir après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini :
Délai de 20 minutes (organisation Ancre) et de 30 minutes (organisation Sno) après le premier bateau, de chaque classe, (pour l'application de ce point, la classe C est regroupée avec la classe B).

17. DEMANDES D'INSTRUCTION

17.1 Temps limite de réclamation conforme aux IC Types.

17.2 Secrétariat du jury situé : **Ancre** : bureau du club house ; **SNO** : dans la salle de réunion au 1^{er} étage de la nef.

17.3 Salle du jury située [comme § 17.2] mais le jugement pourra être organisé à une date ultérieure en prenant en compte les préconisations de la FFVoile suite Covid 19.

18. CLASSEMENT

- 18.1** Compétition validée si courses validées : non utilisé.
- 18.2** Classement général d'un bateau sur le total des courses des 8 journées, égal
- au total de ses courses si 14 courses validées
 - au total de ses courses moins la plus mauvaise si 15 courses validées.
 - au total de ses courses moins les deux plus mauvaises si 16 à 18 courses validées.
 - au total de ses courses moins les trois plus mauvaises si 19 courses et plus validées.
- 18.3** Calcul du temps compensé temps sur temps
- 18.4** Coefficients à utiliser pour le calcul des temps compensés affichés dans régata home.

19. REGLES DE SECURITE

- 19.1** Modalités de l'émargement (sortie et retour) non utilisé.

21. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

- 21.3** Délai pour être conforme aux règles : 75 minutes avant son signal d'avertissement.

22. BATEAUX OFFICIELS

Identification des bateaux officiels : bateaux avec un pavillon triangulaire jaune portant la mention régata.

23. ACCOMPAGNATEURS

- 23.2** Identification des bateaux accompagnateurs selon AC club.

24. EVACUATION DES DETRITUS

Les détritrus peuvent être placés à bord des bateaux : non utilisé

27. EQUIPEMENTS DE PLONGEE ET HOUSSES SOUS MARINE DE PROTECTION

- 27.1** Selon utilisation : non utilisé
- 27.2** Interdiction de nettoyer les quillards en-dessous de la ligne de flottaison par quelque moyen que ce soit pendant la période : non utilisé

28. PRIX

Des prix seront distribués : voir Avis de Course Ancre et Sno .

ARBITRES DESIGNES : indiqué au tableau officiel à chaque journée de trophée selon club organisateur :
Président-e du comité de course
Président-e du jury : Id si un arbitre est désigné